

Cafe'IN

CAFÉS SCIENTIFIQUES

DES DÉBATS QUI ÉVEILLEN
À LA SCIENCE

PROGRAMME 2013

Un mercredi par mois (sauf exception) de 18h à 19h30

A la cafétéria du bâtiment principal UniNE

Av. du 1^{er}-Mars 26, Neuchâtel

Renseignements : tél. 032 718 10 40 Entrée libre !

Mercredi 16 janvier

GESTION DES DÉCHETS : UN NOUVEAU BUSINESS ?

Enjeu de société aux ramifications économiques et écologiques, la gestion des déchets est un thème crucial. De la décharge à ciel ouvert jusqu'à la taxe au sac et au tri ultra-sélectif, les stratégies ont bien évolué. Comment les institutions et les technologies se sont-elles adaptées au cours des dernières décennies pour nous permettre de mieux gérer nos déchets ? Dans quels domaines avons-nous le plus progressé, dans quels autres sommes-nous à la traîne, et où se situent les principaux défis à venir ? Quel rôle pour le secteur privé dans la commercialisation des déchets ? Différents acteurs intervenant dans la prise en charge concrète de nos déchets ménagers et industriels apporteront leur avis éclairé et répondront aux questions du public.

Mercredi 13 février

LOUP Y ES-TU ? ET... QUI MANGERAS-TU ?

Gare à vous, il est là ! Aux portes du Pays de Neuchâtel... Après les Abruzzes (I) et le Parc du Mercantour (F), une meute avec quelques louveteaux a été observée durant l'été 2012 aux Grisons. Point encore de loup côté suisse du Doubs, mais ce n'est qu'une question de jour : des traces ont été confirmées en Franche-Comté. Candice Baan, de l'Université de Neuchâtel, a pu observer des comportements sociaux de réconciliation dans des meutes de loups au Parc de Yellowstone (USA). Alors que certains crient aux armes, elle brosse un portrait presque attendrissant de ce grand prédateur qu'elle a dans la peau. Loup, y es-tu ? Qu'apportes-tu ? Et surtout, qui mangeras-tu ? Biologistes, chasseurs, éleveurs et autorités se retrouvent au coin du bois. Pas pour hurler avec les loups. Mais pour ne pas être pris au dépourvu, le moment venu.

Mercredi 20 mars

HUMAINS OU SINGES : À QUI L'AOC DU LANGAGE ?

Darwin l'avait déjà affirmé en son temps: il n'y a pas de différence fondamentale entre l'Homme et les mammifères supérieurs au niveau de leurs facultés mentales. Le langage reste toutefois la plus difficile à cerner. Les primates non-humains ne parlent pas et sont incapables d'acquiescer la parole, même en consentant d'importants efforts d'entraînement. Mais ils maîtrisent d'autres mécanismes de la communication : le codage, la capacité de compréhension ou de déduction, ou encore la recherche de terrains d'entente et l'imitation. Où situer dès lors l'origine du langage ? Quelles sont les caractéristiques propres à l'Homme et quelles sont celles qu'il a héritées d'autres primates ? Avec la participation du primatologue de l'Université de Neuchâtel, le professeur Klaus Zuberbühler.

Mercredi 17 avril

LA LANGUE, FACTEUR D'INTÉGRATION ?

Alors que des top-managers vivant en Suisse depuis plusieurs années ne parlent que l'anglais, est-il juste de tolérer que des personnes au profil professionnel plus modeste soient contraintes de suivre des cours et de se soumettre à des évaluations de leurs compétences linguistiques ? La révision de la loi sur les étrangers (LEtr) en consultation il y a quelques mois proposait en effet des « Contrats d'intégration » obligeant les migrants non-issus de l'UE ou de l'AELE à apprendre la langue de leur lieu de résidence. Délicat, quand on sait que certains membres des familles migrantes restent souvent à la maison et n'ont que peu de contacts avec l'extérieur. La Commission fédérale des migrations s'est opposée à l'obligation d'établir des contrats d'intégration. En face, l'UDC continue de lier l'accueil des migrants avec une obligation de connaître la langue de leur lieu d'adoption.

Mercredi 15 mai

CHIC, LA TACTIQUE DES TIC-TAC HELVÉTIQUES !

Les tocantes helvétiques n'en finissent plus de faire tic-tac tout autour de la planète. Mais l'horlogerie suisse peut-elle continuer indéfiniment de voler de record en record ? 2,5 millions de garde-temps sortent chaque mois de Suisse et principalement du canton de Neuchâtel (record absolu de 29,8 millions de pièces en 2011, pour 18,1 milliards de francs). Comment les stratèges de cette industrie s'y prennent-ils pour garder du ressort, pour stimuler, maintenir, renouveler la demande, pour s'imposer à long terme aussi sur les nouveaux marchés ? Jean-Daniel Pasche, président d'une Fédération de l'industrie horlogère suisse qui tient les vertigineuses statistiques du succès des montres swiss made, sera entouré de spécialistes, patron horloger, économiste, designer. Pour faire le tour de la question. Ou plutôt, du cadran!

Mercredi 4 septembre

ÉCRIVAIN-TUEUR CHERCHE ÉDITEUR

En 2016, « Mein Kampf » d'Adolf Hitler entrera dans le domaine public. Du coup, l'ouvrage deviendra libre de droit pour quiconque souhaiterait le (re)publier. Quel accueil réserver à une telle littérature ? Texte intégral ou édition annotée ? L'été dernier, la presse s'enflammait autour du pamphlet « Eloge littéraire d'Anders Breivik » de Richard Millet. L'écrivain français a trouvé matière à inspiration dans le pavé de 1500 pages rédigé par le tueur qui, en 2011, avait abattu 77 personnes en Norvège. Peut-on publier les écrits d'auteurs de massacres ou de crimes contre l'humanité, au prétexte de liberté d'expression ? Doit-on interdire la vente de textes incitant clairement à la haine ? Ou, au contraire, faut-il faire confiance au sens critique des lecteurs ? Discussion en présence notamment de Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture et ancien directeur de la Bibliothèque nationale.

www.unine.ch/cafescientifique

Mercredi 23 octobre

CIRCONCISION : LÉSION OU RELIGION ?

Dans le débat autour de la circoncision, comment trancher ? Liberté religieuse des parents ou droit à l'intégrité physique de l'enfant qui subit l'intervention ? La problématique a ressurgi en mai 2012 : le Tribunal de grande instance de Cologne a jugé qu'à moins qu'elle ne s'impose pour des raisons de santé, la circoncision tombe sous le coup du droit pénal allemand qui réprime les lésions corporelles. Quelle est la situation en Suisse ? Ce jugement pose plus généralement le problème de savoir qui décide si un rite est admissible ou non, en regard de l'ordre ou de l'intérêt public. Au-delà de la dimension religieuse, la discussion s'étend aussi à toutes les atteintes à l'intégrité corporelle pour motifs ornementaux. Quid par exemple du perçage des oreilles des enfants ?

Mercredi 20 novembre

LUTTE CONTRE LA DROGUE : STUPÉFIANTES CONTRADICTIONS

La politique de la Suisse en matière de stupéfiants repose sur la politique dite des « quatre piliers » que sont la prévention, la thérapie, la réduction des risques ainsi que la répression. A elle seule, la répression absorbe les deux tiers des ressources affectées à cette politique et seuls quelque 4% sont dévolus au volet préventif. Une telle réponse à la problématique de la drogue est-elle adéquate ? Quelles alternatives ? Faut-il renforcer le volet pénal ? Ou dépénaliser la consommation personnelle ? voire légaliser totalement tous les stupéfiants ?

Cafétéria du bâtiment principal UniNE
Av. du 1^{er}-Mars 26, Neuchâtel

